



***ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 04 MAI 2018
MAIRIE D'ISLE ET BARDAIS***

Présents : MS C.COQUELIN, B.RASTOILE, S.CHEVARIN, M.LAROBÉ, J-M.JACQUET, G.BARRET, J-P.GUIGNARD.

Excusés : MS S.DUMONT, S.GEDOUX.

A 18H00, le Président de l'AAPPMA de l'étang de Pirot ouvre la séance en présence de Monsieur ARTIGAUD Maire d'Isle et Bardais ainsi que quelques pêcheurs.

1. PECHE DE NUIT - ENDURO

29 équipes étaient au rendez-vous autour de notre étang pour la pêche de nuit du 20 au 22 avril dernier, la manifestation s'est déroulée sans incident.

Concernant l'enduro de l'AAPPMA du 22 au 24 juin, on compte 23 équipes inscrites sur 35 à ce jour. Le bureau se réunira prochainement pour l'organisation.

Les membres de l'AAPPMA décident de passer la manifestation du 04 au 07 octobre en pêche de nuit, le dossier sera finalisé et envoyé à la Fédération afin de le mettre en ligne. Le tarif passe pour les quatre jours à 40€ par équipe et 25€ pour une personne seule.

2. OUVERTURE CARNASSIER

Pour l'ouverture du carnassier le 1^{er} mai, une centaine de personnes ont mis les cannes à l'eau. Une météo passable est peut-être à l'origine du peu de prise sur la journée.

3. DATES A RETENIR

- enduro du 20 au 22 juin.
- championnat coupe de France pêche au Feeder les 04 et 05 août.
- pêche de nuit du 04 au 07 octobre.

4. CARTES DE PECHE

Par rapport à l'an dernier à la même date, nos ventes de cartes sont en hausse sur l'étang de Pirot de plus de 20%. La vente se fait à 56% par nos dépositaires et 44% sur internet.

6. BROYAGE

Afin d'améliorer les conditions de pêche, un broyage autour de l'étang a été réalisé sur certains secteurs. Travaux effectués par l'entreprise Sandrier.

7. REUNION

Le 13 mai dernier, une réunion de préparation entre la Communauté de Communes du pays de Tronçais, l'ONF et la Fédération de pêche de l'Allier sur l'aménagement autour de l'étang de Pirot avait permis d'envisager l'aménagement d'un sentier touristique ainsi qu'un ponton PMR pour pêcheurs handicapés et des parkings. La fin des travaux est prévue pour le printemps 2019.

6. ECHANGE

Une vive altercation entre les membres du bureau et le garde ONF Daniel CRIBELIER (non invité) s'est déroulée lors de notre réunion. Le débat est sur le fait d'avoir baissé le niveau d'eau après l'installation de nos frayères artificielles, les conséquences sont : une saison de non reproduction de brochet, deux jours de travail et environ 400 €. Les seules explications données par Mr CRIBELIER sont : l'ordre de la préfecture de baisser le niveau de plus de 60 cm en quinze jours (pas de preuves) et le fait d'avoir ouvert les vannes puis d'être parti en week-end.

Le président de l'AAPPMA annonce aux personnes présentes sa démission en fin de saison.

A 19h30 le Président remercie l'ensemble des personnes pour leur présence en offrant le verre de l'amitié.

Le Président

Le Secrétaire

Le Trésorier